



Le 19 Octobre 2018

Unis, nous sommes plus forts !

La dernière journée de négociation a rendu possible l'amélioration du projet initial de la Direction. Ne pas s'être précipité à accepter la proposition orale de Benjamin Smith aura en particulier permis à l'Intersyndicale Air France de déconnecter les NAO 2019 des 4% obtenus.

Les éléments marquants de l'accord ouvert à signature sont donc :

- +2% rétroactif au 1er janvier 2018 (incluant les 0,6 % et les 0,4 %),
- +2% au 1^{er} janvier 2019 non conditionnées à des résultats financiers, avec seuil plancher garanti à 50 € bruts,
- La PUA passe de 1400 € à 1500 € bruts et une prime de 100 € bruts sera versée annuellement aux salariés qui ne touchent pas la PUA (apprenti/cadre/pilote).

La prochaine négociation salariale se tiendra en octobre 2019. **NOUVEAUTÉ** : elle ne sera plus cantonnée à la seule période postérieure à octobre 2019, **mais inclura l'année 2019 dans sa totalité.**

L'accord final est proposé à la signature jusqu'au vendredi 19 octobre.

Pour rappel, seule l'Intersyndicale Air France s'est opposée l'accord à 1% (0,55 % sur l'année 2018) et défendu le NON lors de la consultation, et...

... sans crier victoire, force est de constater que notre unité et notre détermination ont permis d'améliorer l'accord NAO 2018 signé par la **CFDT-UNPNC-SPL** et la **CFE-CGC-UNAC** (prévoyant seulement 0,6 % en avril et 0,4 % en octobre),

... sans crier victoire, force est de constater encore que la mobilisation des salariés a amené la direction à revoir à la hausse sa proposition initiale.

L'Intersyndicale AF est forte de ses diversités et la liberté de décision y règne. Quel que soit le choix des organisations syndicales qui la composent sur la signature du projet d'accord, nous restons unis en vue des prochaines batailles au bénéfice de tous les salariés de notre entreprise.

L'Intersyndicale Air France reste active.

Les salarié.e.s qui l'ont soutenu ont permis de démontrer qu'il ne faut jamais baisser la tête face à l'adversité.